



La ville de Villemomble

Recrute un

Régisseur technique (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous l'autorité et avec la collaboration du responsable du service évènementiel et culture, le régisseur contribue à garantir la mise en œuvre technique des manifestations culturelles sur deux établissements recevant du public et en extérieur.

Missions principales (non exhaustives) :

- ✚ Installation et conduite des régies son et lumière.
- ✚ Optimisation des achats et des locations du matériel scénique et la maintenance
- ✚ Etude de faisabilité des sonorisations et éclairage selon les lieux et budgétisation technique
- ✚ Edition des mises à jour des fiches techniques des deux établissements culturels
- ✚ Suivi technique général sur sites : préparation, montage, exploitation, démontage des spectacles de la programmation culturelle et des activités associatives
- ✚ Appréciation et mise en œuvre des fiches techniques des compagnies accueillies
- ✚ Participation à l'installation d'autres équipements scéniques (mise en place et rechargement des décors éventuels, aide aux montages lumière etc.)
- ✚ Mise en œuvre des régies (vidéo, lumière, plateau, etc.)
- ✚ Mise en place d'expositions d'arts plastiques
- ✚ Enlèvement et retour du matériel de location
- ✚ Accueil des associations, écoles et compagnies professionnelles

Profil et compétences :

- ✚ Expérience nécessaire et significative dans un poste similaire
- ✚ Respect de la réglementation relative aux Etablissements Recevant du Public type L (risque, incendie, évacuation) et au Code du travail
- ✚ Connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement d'une collectivité
- ✚ Savoir planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaire à l'organisation technique et artistique d'un spectacle
- ✚ Grande disponibilité les week-ends et soirées / travail de nuit et horaires décalés (planning annualisé)

- ✚ Maîtrise des nouvelles technologies, régies numériques son et éclairage
- ✚ Travail en hauteur, port de charges lourdes (CACES et habilitations électriques appréciés)

Rémunération et complément d'information :

- ✚ Rémunération statutaire
- ✚ Régime indemnitaire
- ✚ Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- ✚ Prime de fin d'année
- ✚ Restauration municipale
- ✚ 25 congés annuels et 11 ARTT
- ✚ EPI fournis
- ✚ Permis B obligatoire

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemoble.fr ou par courrier à
Monsieur le Maire de Villemoble – service recrutement
13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE
Toutes les offres sur le site www.villemoble.fr rubrique « la ville recrute »